



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

ÉCHANGES FRUCTUEUX CRÉATION D'UN COMITÉ PARITAIRE AU CSSS DES ÎLES

Îles-de-la-Madeleine, le 28 juin 2013 – Les membres du conseil d'administration et l'équipe de direction comprennent les préoccupations du personnel et veulent réitérer leur engagement envers ceux-ci, ainsi qu'envers les usagers de l'établissement. C'est pour cette raison que, lors d'une nouvelle rencontre avec les syndicats, l'équipe de direction a convenu de travailler conjointement avec ceux-ci.

Un comité paritaire formé de représentants de la direction et des syndicats fournira des efforts conjoints pour trouver des solutions permettant de maintenir notre gamme de services de qualité et accessibles. Ces gens collaboreront afin de rétablir l'équilibre budgétaire.

Rappelons que, depuis plusieurs années, le CSSS des Îles a mis en place les orientations du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et poursuit ses efforts en ce sens. Dans le contexte économique actuel, les gouvernements font face à des déficits importants. Tous les ministères et les organisations doivent revoir leur fonctionnement, en respectant l'exigence de la Loi sur l'équilibre budgétaire. Au CSSS des Îles, cela représente un effort de 2,8 millions de dollars. L'établissement a obtenu l'autorisation d'atteindre cet équilibre en 2014-2015, soit en deux ans, au lieu d'une seule année.

Le conseil d'administration est conscient que les travaux de réorganisation représentent des changements importants et a confiance aux travaux en cours entre l'équipe de direction et les représentants des syndicats pour que le travail se fasse avec vigilance pour que les changements n'affectent pas la qualité, la sécurité, l'accessibilité et la continuité des services à la population.

Le CSSS des Îles est satisfait de la collaboration prévue entre les syndicats et l'équipe de direction afin de trouver des suggestions et d'autres options nous conduisant à l'équilibre budgétaire.

— 30 —

Source : Céline Lafrance, conseillère en communication
418 986-2121, poste 8094
Courriel : celine.lafrance.archipel@ssss.gouv.qc.ca